

GUIDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DRIVER Z

Bienvenue au programme Driver Z de la Société d'assurance publique du Manitoba offert aux écoles secondaires. L'objectif du programme Driver Z est de former des conducteurs prudents à long terme, de réduire les collisions impliquant de jeunes conducteurs et de développer une culture proactive de la sécurité routière parmi les nouveaux conducteurs. Driver Z fait vivre aux étudiants diverses expériences d'apprentissage en ligne, offre des cours en classe, met les étudiants dans le siège du conducteur, teste leurs connaissances en tant qu'observateur dans la voiture et aide à guider les étudiants et les co-pilotes par des exercices à domicile.

Exigences de certificat

Pour obtenir un certificat Driver Z, l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- Assister à au moins 18 des 20 heures de cours prévus.
- Obtenir au moins 80 % sur **TOUS** les travaux assignés.
- Effectuer au moins 45 heures de conduite avec un conducteur qualifié et entrer les heures sur le journal d'exercice dans Driver Z.
- Suivre les 15 heures d'instruction en voiture, y compris l'évaluation finale de l'état de préparation de l'étudiant en voiture.

La participation des étudiants, leur assiduité et la réussite de toutes les exigences détermineront leur succès global dans le programme de conduite Z.

Options de cours

Les cours sont offerts en personne ou en ligne. Les cours virtuels sont fournis en ligne via Teams (un compte Teams n'est pas nécessaire pour participer).

Les leçons en voiture commenceront et se termineront à l'endroit où l'étudiant est inscrit, peu importe le format du cours (en personne ou virtuel).

Théorie (Cours)

Dix cours ont lieu une fois par semaine pendant deux heures. Pour répondre aux attentes de la partie en classe du programme, les étudiants doivent :

- Effectuer les activités de la zone 1 avant le premier cours (leçon initiale).
- Complétez les zones 2-3 d'ici le cours 10.
- Compléter l'examen des connaissances du cours 5.
 - Les étudiants qui échouent à leur première tentative peuvent faire une autre tentative en classe. Si d'autres tentatives sont nécessaires, ils doivent le faire activement lorsqu'ils sont admissibles (les rendez-vous de tests ultérieurs et les frais sont de la responsabilité de l'étudiant).
- Assister à au moins 18 des 20 heures de cours prévus.
- Obtenir au moins 80 % sur tous les travaux assignés. Cela comprend les activités en ligne et les évaluations en classe.

Si les attentes en classe ne sont pas respectées, l'étudiant ne sera pas admissible à poursuivre dans le programme.

Volet pratique (Voiture)

Après l'examen des connaissances du cours 5, il y a sept leçons en voiture de deux heures (une heure au volant et une heure d'observation) une fois par semaine. Pour répondre aux attentes de la partie en voiture du programme, les étudiants doivent :

- S'engager à suivre et à planifier des leçons de conduite en voiture chaque semaine après avoir réussi l'examen des connaissances du cours 5; les étudiants doivent gérer tout conflit d'horaire (c'est-à-dire, emploi à temps partiel, sports et autres activités).
- Ne pas annuler plus de trois leçons en voiture.
 - Si une annulation ou une reprogrammation d'une leçon est nécessaire, un préavis de 24 heures est requis.
- Entrez un minimum de 45 heures de conduite pratique dans l'application Driver Z pour devenir admissible à l'évaluation de préparation.
 - Les étudiants seront admissibles à l'évaluation de préparation dès sept mois **après** l'examen des connaissances du cours 5 en classe, à condition que les heures requises aient été saisies et vérifiées.
- Effectuez l'évaluation de préparation d'une heure.

Absences non justifiées :

Si un étudiant ne suit pas une leçon de conduite en voiture prévue sans avoir donné un préavis de 24 heures au moniteur, cela sera considéré comme une absence et il lui sera facturé des frais de leçon de rattrapage. Les frais doivent être payés avant que l'étudiant ne participe à l'évaluation finale de son état de préparation.

S'il manque deux cours en voiture prévus sans préavis de 24 heures, il sera exclu du programme sans remboursement.

Toute déviation de ces attentes entraînera la résiliation du cours. **Un étudiant peut se voir annuler son permis s'il ne satisfait pas aux exigences/attentes et s'il a moins de 16 ans.**

Responsabilité du parent, tuteur légal et copilote

Driver Z est un partenariat qui comprend des moniteurs, des étudiants et des copilotes (parents/tuteurs légaux, ou autres conducteurs superviseurs). La recherche sur la sécurité routière montre qu'un manque de participation et de supervision des copilotes augmente le risque de collision d'un nouveau conducteur. Si un copilote, un parent ou un tuteur légal a donné son consentement et fourni son adresse électronique ou son numéro de téléphone, la Société d'assurance publique du Manitoba et les instructeurs de Driver Z peuvent les contacter directement concernant les progrès de l'étudiant et sa participation au programme Driver Z.

Un copilote doit :

- Effectuer le travail préparatoire dans Driver Z (zone 1, activités 1 à 6).

- Assister à la leçon initiale obligatoire (peut aussi être le parent/tuteur légal ou le conducteur superviseur peut y assister).
- Être ou aider à fournir un conducteur superviseur valide.
- Vérifier les heures de cours de conduite avec l'instructeur et les heures de pratique.

Renseignements sur l'invalidité ou l'état médical

Les parents, les tuteurs légaux, les copilotes et les étudiants doivent divulguer toute incapacité ou toute condition médicale qui peut affecter leur capacité à conduire un véhicule automobile en toute sécurité au Programme de vérification de l'aptitude à conduire au (204) 985-1900 ou sans frais au 1-866-617-6676. Tous les renseignements médicaux et d'invalidité sont gardés confidentiels.

Certains étudiants peuvent être tenus de déposer des rapports médicaux ou de compléter une évaluation fonctionnelle spécialisée. Certains peuvent également nécessiter des modifications du véhicule avant de suivre une formation en voiture. Ces exigences médicales peuvent prendre plusieurs mois, veuillez donc aviser Driver Fitness dès le début du processus avant de vous inscrire au programme Driver Z.

Il incombe à l'étudiant (ou au parent/tuteur de l'élève s'il a moins de 18 ans) de signaler toutes les conditions médicales qui pourraient compromettre sa capacité de conduire en toute sécurité.

Infractions au code de la route

Les étudiants sont responsables de toutes les infractions au code de la route, des contraventions et des amendes encourues pendant l'utilisation d'un véhicule d'entraînement Driver Z, y compris, mais sans s'y limiter, les infractions capturées par les caméras de surveillance de la circulation. Lorsqu'une contravention est donnée ou qu'une amende est imposée à la suite de l'utilisation d'un véhicule de formation par un étudiant, celui-ci est tenu de payer l'amende correspondante. Les parents ou tuteurs légaux de l'étudiant seront responsables de l'amende si l'étudiant n'est pas en mesure de la payer. Le défaut de payer le montant intégral du billet ou de l'amende peut entraîner la prise de mesures de recouvrement contre l'étudiant, le parent ou le tuteur légal, ou la suspension ou l'expulsion de l'étudiant du programme sans remboursement.

Collisions

Si l'on constate que les étudiants sont responsables à 50 % ou plus d'une collision survenue alors qu'ils conduisaient un véhicule d'entraînement Driver Z, leur cote de sécurité routière sera affectée. Selon les circonstances, l'étudiant peut également être tenu responsable de la franchise. Les parents ou tuteurs légaux de l'étudiant sont responsables de la franchise si ce dernier n'est pas en mesure de la payer. Le défaut de payer le montant intégral de la franchise peut entraîner la prise de mesures de recouvrement contre l'étudiant, le parent ou le tuteur légal, ou la suspension ou l'expulsion de l'étudiant du programme sans remboursement.

Remboursements

- Si un étudiant souhaite se désinscrire d'un cours, il doit annuler son inscription au moins 24 heures avant la date de début du cours pour recevoir un remboursement complet.
- Si un étudiant se retire d'un cours à l'intérieur de 24 heures de la date de début du cours, il ne recevra pas de remboursement.



Éducation des conducteurs

234, rue Donald, C.P. 6300

Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4

Téléphone : 204-985-7199 | Sans frais : 1-800-261-9928

Télécopieur : 204-953-4977 Site Web : <https://www.mpi.mb.ca/fr/>

- Les étudiants qui se retirent avant d'obtenir leur permis de classe 5L doivent fournir un certificat signé par un médecin qualifié qui justifie leur retrait afin d'obtenir un remboursement.
- Une fois qu'un étudiant a obtenu son permis de classe 5L, aucun remboursement ne sera accordé.

La Société d'assurance publique du Manitoba se réserve le droit de modifier à tout moment les modalités du présent guide d'inscription au programme Driver Z.



MANITOBA
PUBLIC INSURANCE

Conseils rapides

Étudiants — Avant d’assister au premier cours :

1. Vous recevrez un courriel de bienvenue à « Driver Z » 30 jours **avant** le début de votre cours.
2. Terminez la configuration de votre compte Driver Z.
3. Complétez les 29 activités d’apprentissage en ligne dans la Zone 1 (cela peut prendre jusqu’à 12 heures pour les terminer).
4. Configurer votre ou vos co-pilote(s). La deuxième activité d’apprentissage en ligne vous apprendra comment procéder.
5. Assurez-vous que votre co-pilote termine ses activités de la Zone 1 avant le premier cours.
6. Amenez votre co-pilote au premier cours (leçon initiale).

Co-pilotes, parents et tuteurs — Avant de participer au premier cours :

1. Acceptez l’invitation par courriel envoyée par l’étudiant pour participer au programme.
2. Visitez le site Driver Z en ligne et complétez les activités 1 à 6. Cela peut prendre jusqu’à trois heures.

Consultez régulièrement vos courriels!

Nous enverrons des courriels tout au long du programme avec des renseignements importants liés aux cours. Votre premier courriel devrait arriver dans les 30 jours précédant le début du cours.